

## COMPTE RENDU DU CA DU 6 DECEMBRE 2016

Etaient présents : M MIET PRESIDENT, MM LOPEZ VICE -PRESIDENT, M FREBOURG Trésorier, M PORIEL Secrétaire, MME COLOMBEL Administratrice, MM FALAISE , GURY, PIERRE Administrateurs.

Absent excusé : M ODIN VICE-PRESIDENT

Invitée : MME CARRE

### POINT 1 : APPROBATION DU PV du 4 OCTOBRE 2016 TENU EN AVIGNON

Le PV est adopté à l'unanimité des membres présents.

### POINT 2 : EVALUATION DE L'OPERATION AVIGNON

Pour l'essentiel les administrateurs présents en AVIGNON sont plutôt satisfaits de cette réunion. Cependant à l'avenir pour une satisfaction totale il paraîtrait indispensable d'organiser une journée complète.

Comportant réunion ,déjeuner et après midi de loisir. Un strict respect des horaires est impératif. Pour 2017 un CA devrait être organisé à MONTPELLIER. La partie organisation locale serait proposée à A MILLARET. Un autre CA devrait aussi être organisé à BORDEAUX.

### POINT 3: INTEGRATION DES PROJETS PORTES PAR E CARRE

Les sorties pilotées par E CARRE obtiennent un succès important.

Pour 2017 ce type de sorties sera multiplié. Ainsi sont déjà ou seront programmées les sorties suivantes : Quartier chinois - Coulée verte - La butte aux cailles - Le sénat .Le programme sera complété au fur et à mesure.

Ces sorties se termineront toujours soit par un pot de l'amitié soit par un déjeuner .

### POINT 4 : NEGOCIATIONS AVEC L'UMC

Le CCOOP a quitté l'UMC au bénéfice de PROBTP à l'issue d'un appel d' offre au cours de l'été 2016.

Cet appel d'offre excluait les retraités.

Dans ce contexte contact a été pris avec l'UMC dont l'AACC est devenu le partenaire au bénéfice des retraités.

Les conditions des régimes antérieurs (base ,option1,option 2) ont été maintenues avec un léger accroissement des coûts.

A cette occasion nous avons obtenu de l'UMC la possibilité de tenir 2ou 3 réunions par an dans leurs locaux à titre gratuit.

### POINT 5 : ENTRETIEN J MIET, JJ PORIEL avec MME JACGLIN DIRECTRICE GENERALE DU CCOOP

Cet entretien s'est déroulé le 23/11. Après un an et demi sans relations avec le CCOOP, la réunion s'est tenue dans un climat constructif.

Il a été convenu que l'AG de l'AACC se déroulerait le 14/03 dans l'amphi du CC00P mis à disposition gratuitement.

Par ailleurs les futurs retraités du CC seront avisés de l'existence de l'AACC. Nous serons aussi appelés à intervenir lors de réunions de collègues partant à la retraite pour présenter notre association. Par ailleurs la direction du CC prévoit une révision des « avantages salariés », les retraités seront concernés.

Notre correspondant à l'avenir est M JP COURTOIS conseiller de la DG.

#### POINT 6 :ADHESION A L'AMICALE DES RETRAITES DES BANQUES POPULAIRES

Après la présentation de l'amicale au mois de juin par B NICOLAS son président et la participation de J MIET à l'AG de l'amicale il est convenu de notre adhésion. A contrario nous démissionnerons de la FNAR.

Le coût de l'adhésion est de 100 euros plus 2 euros par adhérent de l'AACC. (donc notre cotisation AACC demeure fixée à 20 euros)

#### POINT 7 : EVOLUTION DU SITE DE L'AACC ET DE SON HEBERGEMENT

Ce dossier est principalement suivi par P FALAISE.

Il est convenu d'obtenir en janvier un rendez vous avec M COULON patron de l'informatique du CCOOP sur ce sujet, pour J MIET et P FALAISE .

Un groupe de travail au sein de l'association comprenant J FREBOURG, C GURY, A PIERRE, P FALAISE examinera le contenu de notre site, l'hébergement sur un nouveau serveur et la date du transfert. Date prévue fin juin 2017.

#### POINT 8 :CONSTITUTION DE LA BIBLIOTHEQUE DES ACTEURS DU CC

Dossier suivi par P FALAISE qui nous tiendra au courant de son évolution à chaque CA.

#### POINT 9 :PROJET DE L'AG : date et thème

Le 14 MARS est retenu. Au delà de la partie statutaire le thème retenu sera : Le CREDIT COOP : LA BANQUE DES UTOPIES MAITRISEES - LA NEF

Un certain nombre d'acteurs anciens ou actuels devront être sollicités : MM COURTOIS, DETILLEUX, FELLOUS, SACHS, BIDAULT, LECOMTE, NOUYRIT ....

L'ordre du jour étant épuisé le CA est levé à 11H30.

Le CA a ensuite reçu M WILLEMS Directeur du réseau du CC présentant les possibles avantages dont pourraient bénéficier les retraités. La création d'une e-agence dédiée aux salariés et aux retraités nous a été annoncée. Ce dossier doit être réglé fin janvier début février et un courrier sera adressé à tous les clients retraités du CC par la direction du réseau.

NOTA : les prochains CA arrêtés à ce jour se tiendront les 2/02, 6/04, 8/06, 6/12.